



Compte rendu du Comité Social d'Administration en sa Formation Spécialisée du 24/06/2025

Quorum atteint = le CSA-FS peut valablement se tenir.

Quelques changements au niveau des représentants du personnel :

- Marion WINTER, pour la CGT FP76, en remplacement de Catherine PECQUERIE
- Marie-Laure GAUDUCHEAU, pour la CFDT, en remplacement de Julien ERNST

Déclaration liminaire de FO et de SOLIDAIRES.

La CGT ne lit pas de déclaration liminaire mais souhaite afficher son soutien à la collègue stagiaire agressée à l'ENFIP (site de Noisiel).

En réponse aux DL, Fabienne ROMBAUT revient sur certains points : la PSC, le nombre de suicides dans notre administration, les suppressions d'emplois (pour lesquels la DGFIP est largement contributaire).

Pour elle, l'observatoire interne tenterait à prouver que les agents sont plutôt satisfaits de leurs conditions de travail et de l'équilibre vie pro/vie perso ; alors que les représentants du personnel estiment qu'il faut nuancer ces résultats. Rien n'est fait pour réellement protéger les agents, contrairement à ce que prétend la Direction.

La CGT fait état du suicide, il y a quelques années, d'une collègue d'YVETOT et juge que l'attitude de la direction à l'époque avait été indigne car elle avait, tout de suite, cherché à se décharger de toute responsabilité.

Les OS rappellent que la culture du résultat et le management peuvent s'avérer toxiques, de même que les nouvelles règles d'affectation.

Quant aux affectations locales des A, les OS demandent quels sont les postes qui seront gelés. La direction s'engage à les communiquer aux OS après le CSA-FS.

Sur les 24 postes vacants, les 2/3 seront pourvus (8 arrivées + 8 mouvements internes).

POINTS POUR AVIS

* Approbation du PV du CSA-FS n°1 :

Sur le vote : la CGT FP76 s'abstient (le PV ne reflétant que très partiellement les débats).

* Budget :

Présenté par Julien CASTILLO (assistant de prévention).

Crédits en baisse par rapport à l'année dernière (un peu plus de 111 000 € contre 124 000 € en N-1).

Les nouvelles actions retenues le sont dans le cadre du Plan Actions Handicap 2025 de la DGFIP, se tiendront à ROUEN mais concerneront tous les agents du département (avec possibilité de prise en charge des frais de déplacement).

Mme ROMBAUT insiste sur le caractère obligatoire de la formation « Sensibilisation au handicap » pour les managers, ce que la CGT défend aussi.

La CGT s'interroge sur le calibrage de ces formations (nombre de personnes qui peuvent y participer?)

Un nouveau RDV budgétaire est prévu début septembre, dans le cadre d'un groupe de travail.

La CGT regrette le manque de souplesse et de réactivité du marché de l'UGAP auquel on est obligé de faire appel (sauf dérogation) alors que c'est souvent plus cher que chez certains partenaires locaux.

Avec la baisse des crédits du CSA-FS, l'obligation de passer par l'UGAP... : on fait de nouvelles économies sur le dos des agents, alors même que ça concerne la santé, la sécurité et les conditions de vie au travail !

La CGT regrette que tout soit décidé en groupe de travail alors que cela devrait être discuté en cours d'instance.

-----POINTS POUR INFORMATION-----

* Mentions au RSST, accidents de service, fiches de signalement, exercices d'évacuation...

- Les accidents de service sont essentiellement des accidents de trajet.

- Quant aux fiches de signalement, la moitié concernent un même service (SMA) même si, d'après la direction, le seul accueil sur RDV aurait pourtant permis aux agents de recouvrer une certaine sérénité. Les OS, quant à elles, dénoncent le « toujours moins d'accueil » et les difficultés propres à la matière (amendes).

Une évolution de SIGNAL'FIP permet exceptionnellement aux assistants de prévention de saisir une fiche à la place de l'agent concerné.

La direction reconnaît qu'il y a de plus en plus de signalements internes (au niveau national : 450 signalements internes contre 2 800 externes)

Bon à savoir : il est possible de rédiger une fiche de signalement contre un directeur (l'instruction est alors déportée dans un autre département).

Pour une fois, la CGT partage l'avis de la direction : il ne faudrait pas que la fiche de signalement remplace la médiation interne et il ne faudrait pas laisser un effet pervers s'installer.

- Les OS demandent si le poste d'assistante de prévention occupé par Marinette LOIACONO sera pourvu suite au départ de celle-ci dans le cadre d'une mutation. Mais la direction ne répond pas de façon claire : à défaut de candidature pertinente à ce jour, le poste sera publié ultérieurement (d'ici là, le périmètre des AP pourrait être modifié).

- Pour la première fois depuis longtemps : pas de fiche RSST à examiner.

On nous annonce, pour la fin d'année, un registre RSST dématérialisé national.

- Les OS rappellent que le système de double flux à la Cité était censé résoudre tous les problèmes de température (chaleur et froid) : force est de constater qu'il y a une certaine « marge » de perfectionnement...

- Sur les exercices d'évacuation de la Cité administrative rouennaise : la CGT regrette que les règles ne soient pas suffisamment connues et respectées par les agents. Mais la direction rappelle que chaque administration a aussi ses propres règles...

La CGT signale que l'alarme incendie n'est pas toujours audible partout.

L'assistant de prévention estime que la dernière évacuation de la Cité a duré trop longtemps (+ de 6 min).

La CGT pointe la perfectibilité du système des serre-file et guide-file.

* Rapport annuel de la médecine de prévention pour 2024

Sera examiné au prochain CSA-FS. Idem pour le rapport des assistantes sociales.

* Point formation SST

Enveloppe pour les formations SST : 35 785 € (dont 16 000 € restant à engager).

Des formations ont déjà commencé en mai et devraient se poursuivre jusqu'en octobre (avec une « pause » en juillet/août).

Suite à recensement, il ne devrait pas y avoir de refus de formation pour les agents qui en ont fait la demande.

Télescopage entre la formation « vélo » SST et la formation faite dans le cadre du plan mobilité employeur ? Ca expliquerait le faible intérêt pour cette formation par rapport aux autres. Une relance sera faite auprès des agents avant d'envisager son éventuelle annulation.

* Rapport de visites de l'ISST et suites données (DIEPPE Clémenceau + FÉCAMP Leclerc)

David GUYENOT (ISST) souligne la qualité des réponses données suite aux visites de services. Il indique que la cohabitation de plusieurs administrations sur un même site entraînent parfois des problèmes de SST liés à une différence de culture de prévention et il revient sur les points les plus prégnants de ces visites.

Les OS reviennent sur un sujet récurrent : les installations électriques « sauvages » qui se multiplient, notamment à la Cité alors que le bâtiment a été refait à neuf. Nous dénonçons ainsi un manque d'anticipation.

La CGT revient sur la qualité de travailleur isolé de l'agent BERKANI de FÉCAMP et demande à la direction quelle est la solution envisagée pour sécuriser cette situation.

* Campagne 2025 d'évaluation et de recensement des risques professionnels

Une évolution : cette année, c'est une campagne allégée = pas besoin pour les encadrants de tenir une réunion (sauf nouveau service / nouvelle installation).

La CGT émet des réserves quant à cette campagne allégée car la non identification des risques ne signifie pas que le risque disparaît. Et on peut légitimement craindre que le DUERP ne soit encore un peu plus allégé et que certains risques disparaissent du fait que les agents (premiers concernés) ne soient plus consultés ; étant précisé que la nouvelle version du DUERP est déjà réduite des 4/5^è par rapport à l'ancienne version.

L'ISST rappelle que l'Assistant de Prévention (AP) peut intégrer un risque que lui-même a identifié.

* Retour sur les visites de la délégation de la formation spécialisée et point sur les prochaines visites

Les OS reviennent notamment sur les travaux acoustiques du Centre de Contact. Au regard du montant des travaux, il y a eu une mise en concurrence remportée par la société WELCO (livraison dans 4 à 5 semaines).

Prochaine visite de la délégation de la Formation Spécialisée : au SGC de FÉCAMP, le 15/09, pour vérifier les nouvelles conditions d'implantation des agents.

* Point sur les travaux immobiliers au 1er/06/2025

La CGT revient sur la fin du désamiantage du CFP de BOLBEC ; mais la Direction répond qu'elle s'interroge sur la pertinence de l'opération. On devine ainsi, comme on le craignait, que le devenir du CFP de BOLBEC est en jeu. La direction travaille ainsi sur une réallocation des crédits afin de ne pas les perdre.

L'avenir du CFP de EU pose également question...

Le CFP du HAVRE n'est toujours pas relié au réseau de chaleur urbain.

La CGT pose également la question du relogement de ELBEUF et de BARENTIN :

- pour ELBEUF, le service de la PIE cherche des locaux sur la commune. Les discussions avec la CPAM n'ont pas abouti ; de nouvelles sont en cours avec la CAF.

- pour BARENTIN : le SGC reste où il est.

* Point « Cité »

Difficultés pour chiffrer les économies réalisées du fait de l'arrivée à la Cité administrative des services DGFIP qui étaient sur d'autres sites. La division BIL indique que cela sera plus facile après une année complète de fonctionnement « normal ».

On nous annonce des chiffres invérifiables (données préfecture).

Les OS reviennent sur certains problèmes : le tri sélectif des déchets (dont la direction nous confirme l'effectivité), le shampooinage des moquettes (qui ne sera fait que « sur demande » et non de façon régulière).

La CGT alerte sur de nouveaux problèmes au niveau du parking souterrain (chutes de débris sur un véhicule) et émet des doutes quant aux travaux qui ne seront réalisés qu'en 2026.

L'assistant de prévention revient sur le problème de collègues qui se plaignaient de problèmes de santé (asthme, gêne respiratoire) potentiellement dus à la moquette et affirme que la qualité de l'air dans le bureau était bonne. L'assistant de prévention, en lien avec la médecine de prévention, cherche encore les causes de ces problèmes. D'autres collègues, dans d'autres services, ont également fait état de divers symptômes.

Les OS rappellent, pour mémoire, que l'ex-CHSCT avait co-financé l'enlèvement des moquettes dans les différents CFP. C'est d'autant plus choquant que de la moquette soit installée à la Cité administrative aujourd'hui.

Et nous apprenons, interloqués, que le filtre des aspirateurs n'était pas changé...

L'ISST indique qu'on ne peut pas affirmer que la qualité de l'air à la Cité est bonne car il faut opérer de vraies mesures pour le certifier (ce qui n'a pas été fait).

La CGT propose ainsi que de vraies études de qualité de l'air soient réalisées à la Cité (*a minima* sur les services concernés).

* Motion de la CGT sur les dysfonctionnements de l'application GESLOC

Lors du précédent CSA-FS, la CGT avait déposé une motion relative aux difficultés liées à l'application GESLOC et avait demandé un retour de la part de la direction. Cette dernière a fait remonter la motion au Pôle Métier national ainsi qu'aux services informatiques.

Conformément aux exigences de la CGT, l'application GESLOC sera ainsi intégrée dans le DUERP comme un risque organisationnel majeur, sur autorisation de Fabienne ROMBAUT.

* Questions diverses

La CGT revient sur les difficultés de circulation et de stationnement à venir à ROUEN à l'occasion du passage du Tour de France.

La Direction revient sur les travaux de l'accueil du HAVRE et invite les OS à prévoir une visite de la délégation de la FS (*a priori* : même jour que la visite de la délégation à FÉCAMP : 15/09).

Le prochain CSA-FS aura lieu le 09/10/2025,